

M. BOURAS Djamel, Député pour la Zone Nord France, a effectué une visite de travail le jeudi 08 novembre à 10h au Consulat de Pontoise et a été reçu par le Consul, M.MEDKOUR Tayeb et ses collaborateurs.

Une séance de travail a été organisée et le Député a exposé les grandes lignes de ses activités depuis son élection en mai 2012 et son programme pour le quatrième trimestre de l'année en cours. Ce programme a été centré principalement, en ce semestre, autour des rencontres avec les membres des Consulats, les compatriotes, les Mouvements associatifs, les Institutions Algériennes en France et les personnalités de la Communauté installée dans la Zone qu'il couvre.

M. Bouras nous informa qu'un rapport détaillé d'activités de ce semestre sera présenté aux compatriotes sur son site ainsi que le programme de travail pour 2013.

**E-mail du député : [bouras.deputefrancenord@yahoo.fr](mailto:bouras.deputefrancenord@yahoo.fr)**

Monsieur le Député nous fit part des travaux de l'Assemblée Populaire Nationale et nous informa des amendements proposés et approuvés

Ainsi, l'amendement proposé par les représentants de la communauté algérienne portant sur le relèvement du plafond des exonérations douanières et fiscales au profit des émigrés algériens qui regagnent définitivement le pays (déménagement) a été approuvé.

Cet amendement stipule que les membres de la communauté algérienne à l'étranger qui font le déménagement pourront rapatrier, sans droits de douanes ni de TVA, des biens dont la valeur, y compris celle d'un véhicule, égale ou inférieure à 3 millions de DA contre un plafond de 2 millions de DA actuellement.

Le même plafond passe de 1,5 million de DA à 2 millions de DA pour les étudiants algériens et les travailleurs scolarisés à l'étranger. L'APN a également voté pour l'annulation, proposée par la commission, d'un article de la loi de finances complémentaire de 2010 car entrant dans les prérogatives du code des marchés publics.

M.BOURAS Djamel précisa, par ailleurs, que d'autres dossiers relatifs aux préoccupations de la Communauté sont actuellement en préparation et seront présentés à l'Assemblée Nationale à sa prochaine séance.

A l'issue de cette séance de travail avec les membres du consulat, une rencontre a été organisée avec des ressortissants du Val d'Oise et des questions d'intérêt ont été débattues, notamment le coût du billet d'avion, le rapatriement des dépouilles, l'assurance obsèques... à la satisfaction de nos compatriotes qui estiment que de telles démarches sont de nature à renforcer les liens de la Communauté avec notre pays.

M.BOURAS termina son exposé en appelant notre Communauté à se mobiliser, à s'organiser en Associations et à marquer son attachement à chaque occasion à notre pays en participant en masse à toutes les célébrations et les commémorations d'événements historiques. A ce sujet, conclut-il, l'installation prochaine du Conseil de l'Emigration consolidera l'organisation de la Communauté.

Monsieur BOURAS Djamel, a retenu dans son programme, une séance de travail au niveau de la Mosquée d'Argenteuil le Vendredi 16 novembre 2012, un des plus importants des lieux de culte algériens e Europe.

Une visite se déroulera également au Consulat de Nanterre et à la Mosquée de cette localité, ainsi qu'au niveau des autres Consulats de Vitry et de Bobigny et le Consulat Général courant mois de Novembre 2012.